

Vos renseignements seront protégés en tout temps...

Vos renseignements personnels sont recueillis en vertu de la Loi de l'Université d'Ottawa. Cette information est recueillie pour des fins de recrutement, d'admission, d'inscription, de remise de diplôme, de suivi, d'administration et pour toutes autres activités reliées aux programmes et aux services offerts par l'Université. Vos renseignements seront protégés en tout temps conformément à la Loi sur l'accès à l'information et sur la protection de la vie privée. Si vous avez des questions, veuillez consulter l'adresse suivante : <http://web5.uottawa.ca/admingov/confidentialite.html> ou contactez par écrit la vice-rectrice à la gouvernance à laipvp@uottawa.ca ou écrire à :

Coordonnateur de l'accès à l'information
a/s Cabinet de la vice-rectrice à la gouvernance
Université d'Ottawa
Ottawa ON K1N 6N5

At all times your personal information will be protected...

Your personal information is collected under the authority of the University of Ottawa Act. It is collected for the purposes of recruitment, admission, registration, progression, graduation, administration, and other activities related to the University's programs and services. At all times it will be protected in accordance with the Freedom of Information and Protection of Privacy Act. If you have questions, please refer to <http://web5.uottawa.ca/admingov/privacy.html> or contact the Vice-President, Governance at fippa@uOttawa.ca or in writing at:

*Freedom of Information Co-ordinator
c/o Office of the Vice-President, Governance
University of Ottawa
Ottawa, Ontario, K1N 6N5*

RÈGLEMENTS ET PROCÉDURE DEMANDE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS

PRÉAMBULE

L'Université d'Ottawa reconnaît que l'acquisition des connaissances peut se faire non seulement dans le cadre de cours universitaires crédités (ou leur équivalent), mais aussi dans d'autres contextes : expérience professionnelle, auto-apprentissage, cours sans crédits, formation en milieu de travail, etc. La reconnaissance des acquis (RDA) donne aux étudiants et aux étudiantes qui ont acquis des connaissances **par un moyen non traditionnel** la possibilité de recevoir des équivalences pour des cours de cote précise offerts à l'Université ou, dans certains cas, des exemptions.

Toute équivalence précise ainsi reconnue par une faculté l'est au nom de l'Université et elle devrait donc être reconnue par les autres facultés.

RÈGLEMENTS

- Pour obtenir une reconnaissance d'acquis, il faut d'abord vous faire admettre à un programme d'études à l'Université d'Ottawa et vous y inscrire.
- Votre demande doit être présentée au cours de votre première session d'études à l'Université d'Ottawa. (Le processus d'évaluation peut-être long. Il est donc fortement recommandé de soumettre votre demande au **début** de votre première session.)
- La Demande de reconnaissance des acquis s'applique exclusivement aux étudiants et étudiantes et aux cours de 1 cycle à l'Université d'Ottawa pour les facultés et l'école suivantes: Arts, Génie, Gestion, Sciences, Sciences de la santé et Sciences sociales.
- Seuls les cours inscrits à l'horaire de l'Université d'Ottawa dans les 24 derniers mois peuvent faire l'objet d'une demande de reconnaissance des acquis.
- Les équivalences sont accordées strictement pour des cours existants à l'Université d'Ottawa et qui feront partie de votre programme d'études.
- Les compétences en langues étrangères et en langues secondes acquises en dehors de l'Université d'Ottawa peuvent donner droit à des exemptions, mais non à des équivalences.
- Vous pouvez faire reconnaître un maximum de 30 crédits par reconnaissance d'acquis.
- Les équivalences ne sont accordées que si vos connaissances sont jugées du même niveau que celles des étudiants et étudiantes qui suivent le cours.
- Les équivalences accordées paraissent au relevé de notes mais ne comptent pas dans les exigences de résidence à l'Université d'Ottawa, c'est-à-dire les cours que vous **devez** suivre ici-même à l'Université d'Ottawa.
- Les équivalences accordées en reconnaissance des acquis ne sont peut-être pas acceptées par les organismes d'agrément ou les associations professionnelles concernées.
- Dans le cas d'un refus d'équivalences, un appel peut être présenté, par écrit, au doyen ou à la doyenne de la faculté ou de l'école qui offre le cours ou à quiconque agit en son nom.

PROCÉDURE

Vous pouvez demander le syllabus du cours auprès du département concerné afin de déterminer si vos connaissances en couvrent bien le contenu.

VOUS DEVEZ :

1. **Remplir et signer** le formulaire ***Demande de reconnaissance des acquis*** de l'Université d'Ottawa et le soumettre, accompagné des documents nécessaires à l'évaluation, à votre faculté ou école, en personne ou par la poste. **Il faut soumettre toutes les pièces justificatives en français ou en anglais ou fournir une traduction certifiée lorsqu'elles sont dans une autre langue. Par pièce justificative, on entend curriculum vitae, une description de vos expériences ou de votre apprentissage, des travaux, des lettres d'employeurs, etc.** Les évaluateurs peuvent communiquer avec vos références pour vérifier l'intégrité de vos pièces justificatives.
2. **Payer les frais administratifs pertinents NON REMBOURSABLES** à l'Université d'Ottawa : un premier paiement (25 \$) pour déterminer la recevabilité de votre demande, puis un second (250 \$) pour l'évaluation proprement dite si votre demande est jugée recevable. En déposant une Demande de reconnaissance des acquis, vous vous engagez à payer tous les frais s'y rattachant (ceux-ci ne peuvent pas être annulés rétroactivement). Les montants que vous devez payer, ainsi que la méthode de paiement, paraîtront sur votre état de compte (www.infoweb.uottawa.ca). (**N.B.** : Si les frais administratifs restent impayés, l'Université retient vos documents officiels - relevés de notes, bulletins, diplômes, etc. - jusqu'à ce que le paiement se fasse.)



- Veuillez lire attentivement les **règlements et la procédure** à suivre avant de remplir et soumettre votre demande.
- Utilisez un formulaire pour chacun des cours pour lesquels vous demandez des équivalences.
- Retournez le formulaire, dûment rempli et signé et accompagné des pièces justificatives, à votre faculté ou école.
- On ajoutera à votre compte étudiant les frais relatifs à votre demande. Vous êtes responsable de vérifier votre état de compte (www.infoweb.uottawa.ca) et d'acquitter ces frais selon la méthode décrite.

- Please read carefully the **rules and procedure** before filling in and submitting your request.
- Use one form for each of the courses for which you are requesting advanced standing.
- Return the form, duly completed and signed, and the required supporting documents to your faculty or school.
- The fees related to your request will be added to your student account. It is your responsibility to verify your account statement (www.infoweb.uottawa.ca) and to pay those fees according to the method of payment.

SECTION À REMPLIR PAR L'ÉTUDIANT OU L'ÉTUDIANTE - SECTION TO BE FILLED IN BY THE STUDENT

NOM DE FAMILLE - SURNAME		PRÉNOMS - GIVEN NAMES		N° D'ÉTUDIANT/E STUDENT NO.
ADRESSE LOCALE - LOCAL ADDRESS				
N° ET RUE NO. AND STREET				APP. APT.
VILLE CITY		PROV./ PAYS PROV./ COUNTRY	CODE POSTAL - POSTAL CODE	
IND. RÉG. & N° DE TÉL. AREA CODE & TEL. NO.	(À DOMICILE - AT HOME)	IND. RÉG. & N° DE TÉL. AREA CODE & TEL. NO.	(AU TRAVAIL - AT WORK)	COURRIEL - E-MAIL @uottawa.ca
FACULTÉ / ÉCOLE FACULTY / SCHOOL :		PROGRAMME D'ÉTUDES PROGRAM OF STUDIES :		
Cote et titre du cours présenté pour la reconnaissance des acquis Code and title of course for which you are requesting recognition		(N.B. : Seuls les cours à l'horaire de l'Université d'Ottawa dans les 24 derniers mois peuvent faire l'objet d'une demande de reconnaissance des acquis.) (N.B.: Only courses scheduled at the University of Ottawa within the last 24 months can be submitted for recognition of advanced standing.)		
COTE CODE :	TITRE TITLE :			
Justification de la demande (Annexez une page séparée au besoin.) Justification of request (Attach a separate page if necessary.)				
Documents à l'appui de votre demande Documents in support of your request		(N.B. : Les originaux vous seront remis. Cependant, des copies d'un minimum de documents doivent être conservés au dossier en raison des normes de vérification.) (N.B.: Originals will be returned to you; however, photocopies of a minimum number of documents must be kept on file to meet auditing requirements.)		

J'ai lu et compris les **règlements et la procédure** concernant la Demande de reconnaissance des acquis et j'accepte de m'y conformer. Je comprends que je dois payer des frais administratifs non remboursables à l'Université d'Ottawa, tel que décrit dans la procédure.
I have read and understood the **rules and procedure** concerning the Request for prior-learning recognition and agree to abide by them. I understand that I must pay non-refundable administrative fees to the University of Ottawa as outlined in the procedure.



DATE (DEMANDEUR) SIGNATURE (REQUESTER)

J'ai lu et compris la documentation expliquant que mes renseignements personnels seront protégés en tout temps conformément à la loi sur la protection de la vie privée et sur l'accès à l'information.
I have read and understood the information explaining at all times my personal information will be protected in accordance with the freedom of information and protection of privacy act.

À L'USAGE DE LA FACULTÉ - FOR FACULTY USE

ÉQUIVALENCE ACCORDÉE ADVANCED STANDING GRANTED	COTE ET TITRE DU COURS COURSE CODE AND TITLE : _____	CR : _____
ÉQUIVALENCE REFUSÉE ADVANCED STANDING REFUSED	RAISON REASON : _____	
DÉPARTEMENT DEPARTMENT	FACULTÉ FACULTY	<input type="checkbox"/> ÉQUIVALENCE ET BASE D'ADMISSION AJOUTÉES AU SIS ADVANCED STANDING AND BASIS FOR ADMISSION ENTERED INTO THE SIS
DATE	SIGNATURE	DATE
DATE	SIGNATURE	DATE
DATE	SIGNATURE	DATE